



RÉCUPÉRATION DES TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

INSTAURÉE PAR
LA MRC DU
GRANIT

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DANS VOTRE RÉGION



RECYCLAGE DES TUBULURES

Les acériculteurs de la MRC du Granit peuvent participer à un projet de recyclage de tubulures utilisées en acériculture. Issu d'une initiative provinciale du secteur agricole et d'AgriRÉCUP, le recyclage a pour but de tendre vers zéro déchet plastique en agriculture. Ce projet permettra de poser les balises pour développer une filière efficace et pérenne de **récupération et de valorisation du plastique acéricole** dans la perspective de l'implantation d'un programme permanent. Ainsi, rapporter les tubulures dans un site de collecte évitera que ces matières ne finissent dans les déchets.

RAMENEZ VOS TUBULURES ICI



Site de collecte :
AIM Recyclage Lac Mégantic
9109 route 204, Frontenac G6B 2S1



La collecte est gratuite si la tubulure est bien préparée.



Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
8 h à 17 h



Ne pas jeter les tubulures aux ordures.



La tubulure récupérée sera granulée par **Environek, en Beauce**. Les granules deviendront des composantes dans la fabrication de nouveaux produits.

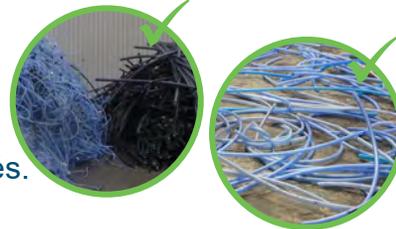
Pour toute question: gmr@mrcgranit.qc.ca

COMMENT PARTICIPER

- 1.** Retirer la broche et les pièces métalliques connexes.



- 2.** Séparer les tuyaux maîtres des tubes de dimension 5/16. Les raccords et les chalumeaux en plastique connectés à la tubulure sont acceptés.



- 3.** S'assurer que la tubulure rapportée au site de collecte est propre : absence de peinture, autre plastique ou contaminant.



- 4.** Apporter au site de collecte.

PARTENAIRES



AgriRÉCUP s'occupe de la récupération des emballages agricoles depuis 1989. L'objectif des projets pilotes qui sont organisés est d'établir une méthode de collecte des plastiques agricoles viable à long terme, commode pour les acériculteurs et les agriculteurs, au plus bas coût possible, et bénéfique pour l'environnement.

En savoir plus sur le projet agrireocup.ca